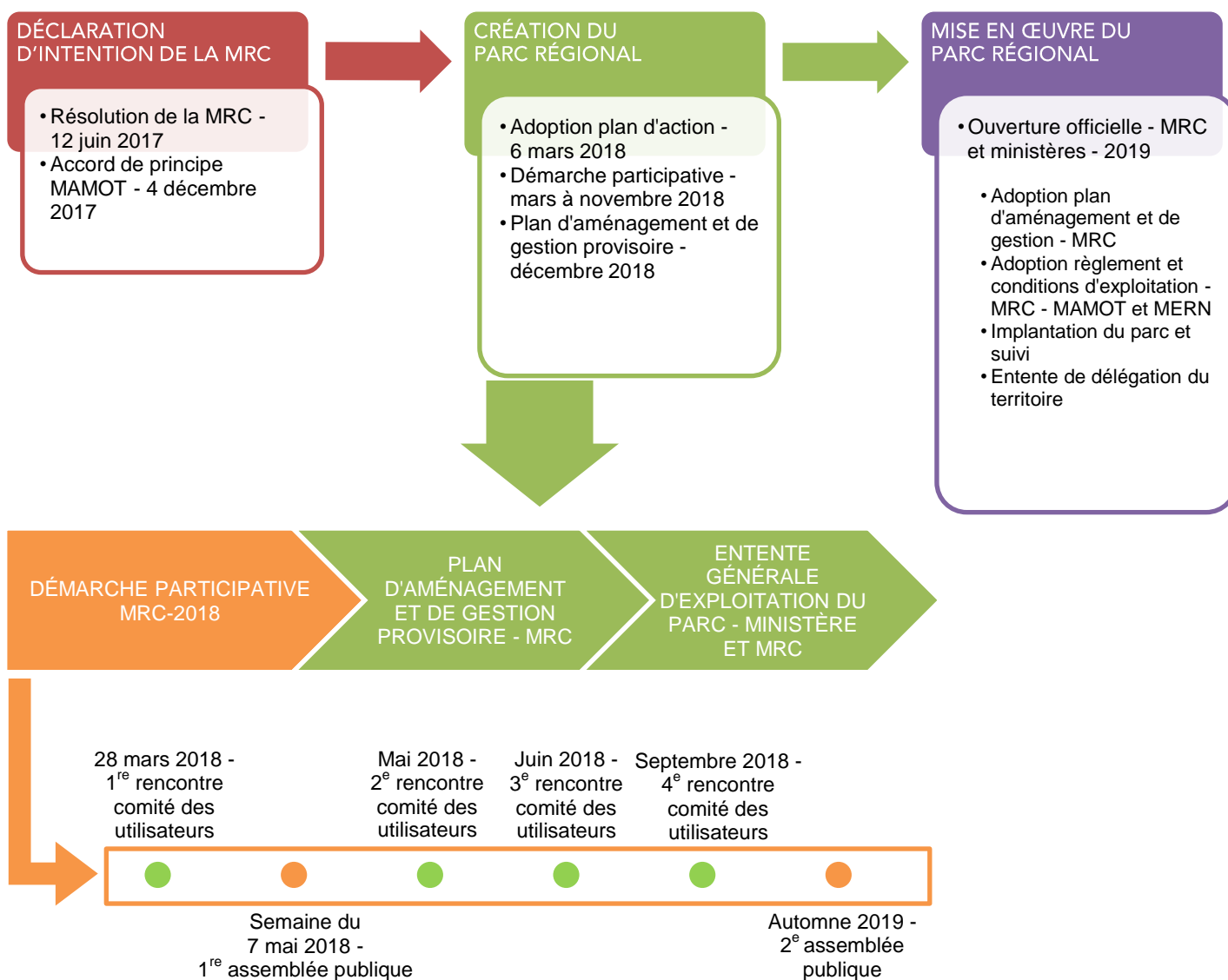




Création du parc régional des collines Kekeko

FICHE 2 – PROCESSUS DE CRÉATION¹

3 étapes à suivre



¹ Le processus de création d'un parc régional, lorsque situé sur des terres publiques, doit suivre le cadre de référence gouvernemental intitulé *Création de parcs régionaux* du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2009).